

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 Juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mr Walid BEN SALAH (FINOR) & Mr Mohamed Imed LOUKIL (F.M.B.Z KPMG Tunisie).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 (*) <i>(Retraité en proforma)</i>	31/12/2022
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	39 869
Amortissements		(39 869)	(39 869)	(39 869)
Ecart d'acquisition net		-	-	-
Immobilisations incorporelles	6	39 507 857	37 524 973	37 524 973
Amortissements		(29 277 595)	(27 862 668)	(27 862 668)
Immobilisations incorporelles nettes		10 230 262	9 662 305	9 662 305
Immobilisations corporelles	7	441 496 872	438 630 151	438 630 151
Amortissements		(265 252 839)	(247 007 163)	(247 007 163)
Immobilisations corporelles nettes		176 244 033	191 622 988	191 622 988
Immobilisations financières	8	12 104 629	12 169 971	19 089 997
Provisions		(8 994 786)	(8 954 786)	(8 954 786)
Immobilisations financières nettes		3 109 843	3 215 185	10 135 211
Total des actifs immobilisés		189 584 138	204 500 478	211 420 504
Autres actifs non courants	9	1 550 938	3 289 405	3 289 405
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		191 135 076	207 789 883	214 709 909
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	10	76 010 053	71 894 052	71 894 052
Provisions		(3 165 510)	(3 132 683)	(3 132 683)
Stocks nets		72 844 543	68 761 369	68 761 369
Clients et comptes rattachés	11	19 826 111	20 169 785	20 169 785
Provisions		(4 828 390)	(4 346 600)	(4 346 600)
Clients et comptes rattachés nets		14 997 721	15 823 185	15 823 185
Autres actifs courants	12	55 905 595	46 300 445	46 300 445
Provisions		(1 562 524)	(1 108 454)	(1 108 454)
Autres actifs courants nets		54 343 071	45 191 991	45 191 991
Placements et autres actifs financiers	13	317 623	259 028	259 028
Liquidités et équivalents de liquidités	14	39 715 377	48 546 072	48 546 072
Provisions		-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités nets		39 715 377	48 546 072	48 546 072
TOTALE DES ACTIFS COURANTS		182 218 335	178 581 645	178 581 645
TOTAL DES ACTIFS		373 353 411	386 371 528	393 291 554

(*) Retraité pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers n°8).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022 (*) <i>(Retraité en proforma)</i>	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)				
Capital social	15	50 691 472	39 938 744	39 938 744
Actions propres		(6 920 026)	(6 920 026)	-
Réserves consolidées	16	(87 753)	(6 748 079)	5 715 607
Résultat consolidé de l'exercice	17	1 013 684	(8 392 666)	(8 392 666)
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	18	44 697 377	17 877 973	37 261 685
INTERETS DES MINORITAIRES				
Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		29 552 528	29 157 077	16 693 391
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 026 495	1 035 878	1 035 878
TOTAL DES INTERETS DES MINORITAIRES		30 579 023	30 192 955	17 729 269
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	19	43 224 295	56 534 607	56 534 607
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		43 224 295	56 534 607	56 534 607
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	20	124 215 902	132 329 962	132 329 962
Autres passifs courants	21	54 693 503	47 302 286	47 302 286
Concours bancaires et autres passifs financiers	22	75 943 311	102 133 745	102 133 745
TOTAL PASSIFS COURANTS		254 852 716	281 765 993	281 765 993
TOTAL DES PASSIFS		298 077 011	338 300 600	338 300 600
TOTAL DE CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		373 353 411	386 371 528	393 291 554

(*) Retraité pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers n°18.1).

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Montants exprimés en dinar tunisien)

		au 31 décembre	au 31 décembre
	NOTES	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	23	703 708 914	647 353 690
Autres produits d'exploitation	24	21 074 763	18 169 614
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		724 783 677	665 523 304
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats consommés	25	(547 606 603)	(506 657 622)
Achats d'approvisionnement consommés		(18 126 267)	(17 972 961)
Charges de personnel	26	(72 034 148)	(67 470 309)
Dotations aux amortissements et aux provisions	27	(27 485 730)	(25 175 516)
Autres charges d'exploitation	28	(47 373 020)	(43 402 609)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(712 625 768)	(660 679 017)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 157 909	4 844 287
Charges financières nettes	29	(11 702 029)	(11 426 397)
Produits financiers	30	3 497 835	2 627 616
Autres gains ordinaires	31	4 944 830	754 300
Autres pertes ordinaires	32	(3 549 810)	(1 458 376)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		5 348 735	(4 658 570)
Impôts sur les bénéfices		(2 894 929)	(2 504 690)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		2 453 806	(7 163 260)
Autres pertes extraordinaires		(413 627)	(193 528)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2 040 179	(7 356 788)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 040 179	(7 356 788)
Intérêts minoritaires		1 026 495	1 035 878
Résultat net (part du groupe)		1 013 684	(8 392 666)
Effet des modifications comptables (*)		(3 195 757)	-
Résultat après modifications comptables (part du groupe)		(2 182 073)	-

(*) Cf. point 18.3 au niveau de la note aux états financiers n°18.

**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre 2023</i>	<i>au 31 décembre 2022</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	771 004 843	704 680 490
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(755 858 150)	(669 384 820)
Intérêts payés	(12 287 925)	(12 390 333)
Intérêts reçus	2 411 847	2 062 392
Impôts sur les sociétés payés	(166 295)	(24 693)
Autres flux liés à l'exploitation	(64 455)	(313)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	5 039 865	24 942 723
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 984 186)	(27 562 495)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(3 500 000)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	4 585 750	10 066 475
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présence	25 308	9 163
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(4 373 128)	(20 986 857)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissement provenant de l'augmentation de capital	29 570 002	-
Dividendes et autres distributions	(1 254 574)	(2 243 497)
Encaiss. provenant des emprunts& billets de trésorerie	5 700 000	23 000 000
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(33 707 821)	(22 604 588)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	307 607	(1 848 085)
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie au début de l'exercice	14 017 392	11 909 611
Trésorerie à la clôture de l'exercice	14 991 736	14 017 392

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS
SNMVT-MONOPRIX

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 99,94% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 97.65% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 4,55% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX détient directement 5,86% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient le restant du capital indirectement par ses filiales la SIM (52,73%) et la SGS (41,41%).

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètre de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

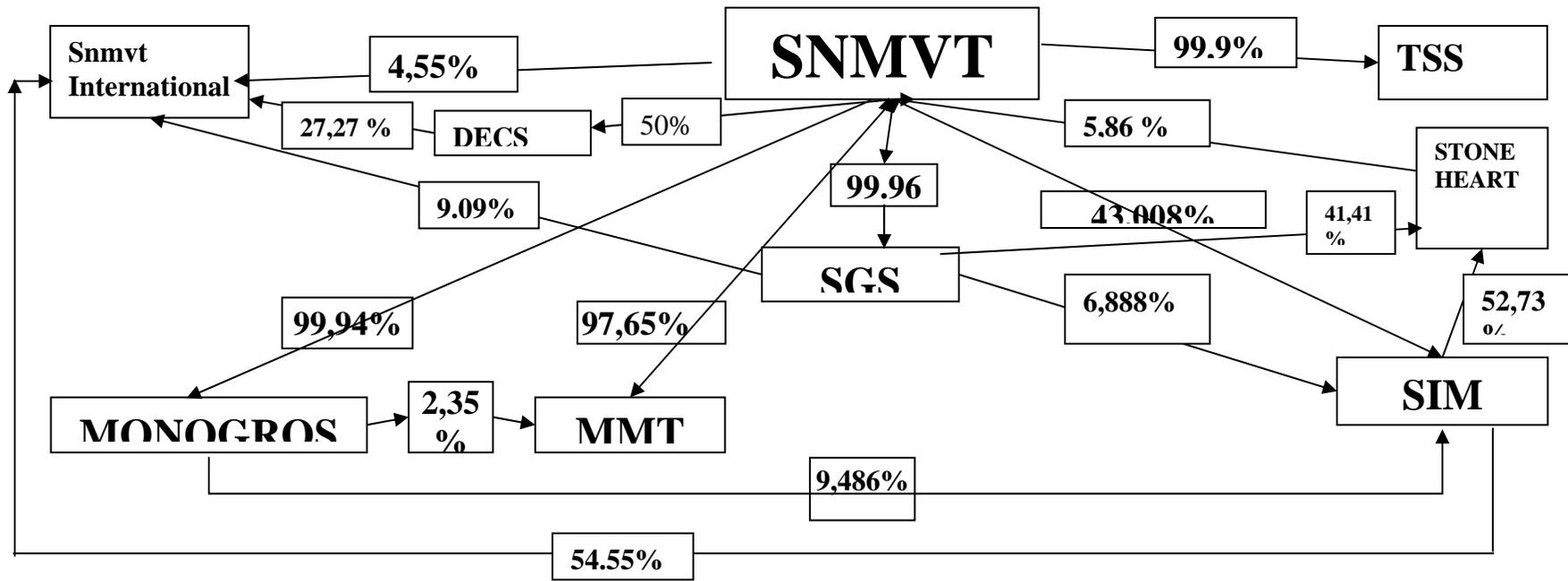
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

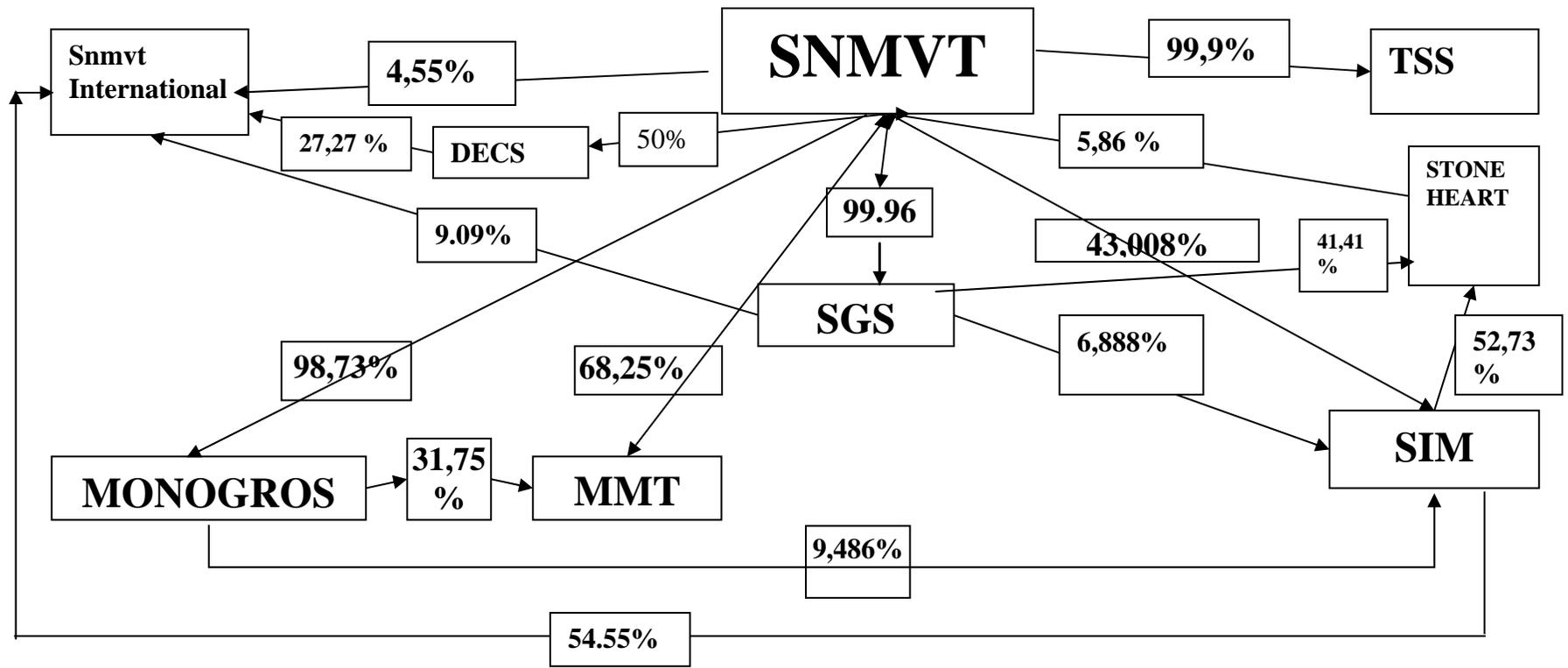
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2023



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2022



Au 31 décembre 2023

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	Commercial	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,50%
MMT	Commercial	100%	Filiale	Intégration globale	99,99%
SGS	Commercial	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commercial	99,94%	Filiale	Intégration globale	99,94%
SIM	Promotion immobilière	59,38%	Filiale	Intégration globale	59,37%
TSS	Commercial	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,999%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	95,46%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

Au 31 décembre 2022

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	Commercial	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,50%
MMT	Commercial	100%	Filiale	Intégration globale	99,60%
SGS	Commercial	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commercial	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,73%
SIM	Promotion immobilière	59,38%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commercial	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,999%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	95,46%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNITED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 95,46% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	2023	2022
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	-	-

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 10 230 262 DT, contre 9 662 305 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Logiciels informatiques	13 789 312	11 839 971
Fonds de commerce SNMVT	10 715 474	10 669 931
Fonds de commerce SGS	807 975	807 975
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	-	12 000
Total brut des immobilisations incorporelles	39 507 857	37 524 973
A déduire amortissement des logiciels	(10 727 519)	(9 695 130)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(4 008 168)	(3 651 169)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(346 812)	(321 273)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 796)	(1 344 796)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
Total Amortissements	(29 277 595)	(27 862 668)
Total net des immobilisations incorporelles	10 230 262	9 662 305

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 176 244 033 DT, contre 191 622 988 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Immobilisations corporelles (Brutes)	SNMVT-MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	Ecart réévaluation SH	TSS	Ecart réévaluation TSS	Total
Ferrain	3 711 404	345 868	792 062	-	28 237 769	1 960 153	1 623 059	5 080 660	1 696 740	4 332 494	47 780 09
Construction	8 018 570	11 453 513	4 350 150	57 495	42 635 878	97 093	7 579 940	-	5 615 190	-	79 807 29
Agencements, aménag. des constructions	582 043	-	1 045 769	36 408	5 037 012	47 024	16 290	-	1 290 943	-	8 055 89
Matériel et Outillage	115 011 853	654 180	-	4 891 377	5 585	7 332 194	79 477	-	1 412 945	-	129 387 11
Petit matériel et outillage	7 842 885	171	-	349 155	645	785 669	1 620	-	1 058	-	8 981 03
Matériel de transport de personnes	10 531	250 000	-	2 995 859	266 753	-	-	-	40 359	-	3 563 02
Matériel de transport de bien	415 100	-	-	10 992 375	-	197 524	-	-	173 128	-	11 778 27
Autres matériels de transport	1 218 430	6 638	-	3 358 962	-	204 390	-	-	14 534	-	4 802 54
Équipement de bureau	1 952 959	922 595	-	523 419	256 347	56 872	3 065	-	80 981	-	3 796 38
Matériel informatique	6 311 176	50 405	-	14 185 960	1 186	54 625	-	-	356 222	-	20 959 74
Agencements, aménag. Divers	93 133 529	2 960 444	-	11 343 641	1 526 720	7 079 983	418 798	-	-	-	116 463 15
Immobilisations en cours	443 132	68 971	-	212 819	4 330 527	596 872	-	-	39 579	-	5 691 00
Avances immobilisations en cours	197 622	-	-	-	231 499	-	-	-	-	-	429 21
Immobilisations corporelles brutes	238 849 234	16 712 785	6 187 981	48 947 470	82 529 921	18 412 399	9 722 249	5 080 660	10 721 679	4 332 494	441 496 72
Immobilisations corporelles (Amortissements)											
Construction	7 303 501	8 566 437	4 350 150	35 087	15 449 695	11 918	1 578 310	-	3 186 263	-	40 481 61
Agencements, aménag. des constructions	188 214	-	1 045 769	5 611	3 354 094	4 286	(14 809)	-	-	-	4 583 65
Matériel et Outillage	81 542 741	654 180	-	4 083 939	5 585	4 686 070	35 025	-	1 412 945	-	92 420 85
Petit matériel et outillage	3 721 100	171	-	301 644	645	378 526	846	-	1 058	-	4 403 90
Matériel de transport de personnes	10 531	250 000	-	1 902 673	266 753	-	-	-	40 359	-	2 470 16
Matériel de transport de bien	153 305	-	-	8 824 601	-	91 297	-	-	173 128	-	9 242 31
Autres matériels de transport	640 083	6 638	-	2 697 513	-	171 024	-	-	14 534	-	3 529 92
Équipement de bureau	1 667 906	922 595	-	415 997	211 244	43 268	3 040	-	80 981	-	3 345 31
Matériel informatique	5 274 644	50 405	-	13 270 209	1 186	53 253	-	-	356 222	-	19 005 19
Agencements, aménag. Divers	64 396 136	2 954 706	-	10 100 722	1 328 390	5 478 359	221 193	-	1 290 943	-	85 770 49
Amortissements	164 898 161	13 405 132	5 395 919	41 637 996	20 617 592	10 918 001	1 823 605	-	6 556 433	-	265 252 39
Immobilisations corporelles nettes	73 951 073	3 307 653	792 062	7 309 474	61 912 329	7 494 398	7 898 644	5 080 660	4 165 246	4 332 494	176 244 33

8. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 3 109 843DT, contre 3 215 185 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022 <i>(Retraité en proforma)</i>	31/12/2022
Titres de participation (*)	9 111 382	9 111 382	16 031 408
Prêts à plus d'un an	575 723	575 723	575 723
Dépôts et cautionnements	2 417 524	2 482 866	2 482 866
Total brut des immobilisations financières	12 104 629	12 169 971	19 089 997
A déduire les provisions sur les titres de participations	(8 403 718)	(8 363 718)	(8 363 718)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)	(575 723)
A déduire les provisions sur les dépôts et cautionnements	(15 345)	(15 345)	(15 345)
Total provisions	(8 994 786)	(8 954 786)	(8 954 786)
Total net des immobilisations financières	3 109 843	3 215 185	10 135 211

(*) Les titres détenues par MONOGROS dans le capital de SNMVT-MONOPRIX pour 6 920 026 DT ont été reclassés en déduction des capitaux propres (cf. point 18.1 de la note 18).

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, l'importance du patrimoine immobilier, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Participations	% de détention	Au 31/12/2023	Provisions
BTE	-	10 340	
BTS	-	20 000	
DINDY	6,97%	191 680	
ETTHIMAR	-	30 000	30 000
GEMO	-	50 000	
HAJEB LAOUN	2,70%	160 000	
MEDIAL	-	18 000	18 000
RAYEN DISTRIBUTION	-	4	4
SEPRIM	-	15 000	15 000
SNMVT INTERNATIONAL	68,18%	3 750 100	3 750 100
SORIB	-	100	
STAC'S	-	34 380	34 380
TDA	0,67%	40 000	40 000
TUNICOD	-	6 000	
UNITED DECS	50,00%	3 000 000	2 745 569
UNITED MENAGEMENT	49,79%	1 714 812	1 714 812
AUTRES	-	70 966	55 853
Total		9 111 382	8 403 718

9. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1 550 938 DT, contre 3 289 405 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Frais préliminaires MMT	5 217	17 482
Frais préliminaires MGS	156 894	37 041
Frais préliminaires SIM	23 045	589 498
Frais préliminaires SNMVT	1 313 343	2 577 797
Charges à répartir MGS	-	3 891
Charges à répartir MMT	52 439	63 696
Total autres actifs non courants	1 550 938	3 289 405

10. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 72 844 543 DT, contre 68 761 369 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Stocks de marchandises	73 959 805	69 182 513
Travaux en cours	49 742	49 742
Stocks des consommables	2 000 506	2 661 797
Total brut des stocks	76 010 053	71 894 052
Provisions sur les marchandises	(3 165 510)	(3 132 683)
Total net des stocks	72 844 543	68 761 369

11. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 14 997 721 DT, contre 15 823 185 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	17 831 984	17 641 658
Clients douteux	1 994 127	2 528 127
Total brut des Clients et comptes rattachés	19 826 111	20 169 785
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(4 828 390)	(4 346 600)
Total net des Clients et comptes rattachés	14 997 721	15 823 185

12. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 54 343 071 DT, contre 45 191 991 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs, emballage à rendre	17 739	19 924
Personnel	1 381 542	1 069 199
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	34 003 670	24 578 294
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	807 067	892 682
Etat, impôts différés	536 371	507 871
Etat et collectivités publiques, TVA et DC à reporter	2 938 637	4 393 096
Débiteurs divers	5 729 195	5 113 322
Charges constatées d'avance	2 531 230	1 924 770
Produits à recevoir	38 329	229 955
Compte d'attente	7 921 815	7 571 332
Total brut des autres actifs courants	55 905 595	46 300 445
Provisions sur les autres actifs courants	(1 562 524)	(1 108 454)
Total net des autres actifs courants	54 343 071	45 191 991

13. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 317 623 DT, contre 259 028 DT au 31 décembre 2022, et correspondent principalement aux échéances à moins d'un an sur prêts accordés au personnel.

14. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 39 715 377 DT contre un solde de 48 546 072 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Placements courants et billets de trésorerie	20 500 070	34 314 761
Chèques à encaisser	156 540	111 734
Banques	11 824 709	9 578 097
Caisses	7 234 058	4 541 480
Total des liquidités et équivalents de liquidités	39 715 377	48 546 072

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT-Monoprix de 50 691 472 DT, représenté par 25 345 736 actions de 2 dinars de nominal chacune.

16. Réserves consolidées

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2023 à (87 753) DT, contre un solde retraité de (6 748 079) DT au 31 décembre 2022.

17. Résultat consolidé

Le résultat consolidé au 31 décembre 2023 est bénéficiaire de 1 013 684 DT, contre un déficit de 8 392 666 DT au 31 décembre 2022.

18. Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés (part du groupe) après le résultat de l'exercice, s'élèvent au 31 décembre 2023 à 44 697 377 DT contre un solde retraité de 17 877 973 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé		Montant
Capital social		39 938 744
Réserves consolidés		5 715 607
Résultat consolidé de l'exercice 2022		(8 392 666)
Capitaux propres avant retraitement au 31/12/2022		37 261 685
Reclassement Actions propres	18.1	(6 920 026)
Reclassement Part des minoritaires dans les réserves	18.1	(12 463 686)
Capitaux propres retraités (en proforma) au 31/12/2022		17 877 973
Augmentation de Capital	18.2	10 752 728
Prime d'émission	18.2	18 817 274
Effets des modifications comptables	18.3	(3 195 757)
Variation du périmètre de consolidation		(568 523)
Capitaux propres avant résultat consolidé 2023		43 683 693
Résultat consolidé de l'exercice 2023		1 013 684
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2023		44 697 377

18.1 - Les données à fin décembre 2022 ont été retraitées en proforma pour le besoin de la comparabilité et ce, en vue de tenir compte de ce qui suit :

a- Reclassement du poste « Titres de participation » du coût d'acquisition des actions détenues par la filiale « MONOGROS » dans le capital de la société mère « SNMVT - Monoprix » et s'élevant à 6 920 026 DT, en déduction des capitaux propres.

b- Reclassement du poste « Réserves consolidées » de la part des intérêts minoritaires dans lesdites réserves comme suit :

Rubrique	Solde avant	Reclassement	Solde après
-----------------	--------------------	---------------------	--------------------

	retraitement		retraitement
Réserves Consolidées	5 715 607	-12 463 686	-6 748 079
Parts des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées	16 693 391	12 463 686	29 157 077

18.2 - L'assemblée Générale Extraordinaire du 31 Janvier 2023 de la société mère SNMVT-Monoprix, a augmenté le capital en numéraire à hauteur de 10 752 728 DT pour le porter à 50 691 472 DT. Les nouvelles actions sont émises au prix unitaire de 5,5 DT, soit avec une prime d'émission de 3,5 DT par action, libérée intégralement, soit une prime totale de 18 817 274 DT.

18.3 - L'effet sur les exercices antérieurs de l'estimation des engagements de la société mère et ses filiales envers le personnel au titre de l'indemnité de départ à la retraite (IDR) selon la méthode actuarielle appliquée à partir de l'exercice 2023 et s'élevant à 3 195 757 dinars, a été enregistré dans le compte « Effets des modifications comptables » en correction des capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2023.

19. Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2023 à 43 224 295 DT, contre un solde de 56 534 607 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts bancaires	43 159 218	56 469 530
Autres dettes à plus d'un an	65 077	65 077
Total des emprunts	43 224 295	56 534 607

20. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 124 215 902 DT, contre un solde de 132 329 962 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	40 347 440	43 847 013
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	69 639 770	74 303 071
Fournisseurs d'investissement	275 780	241 533
Fournisseurs d'investissement, effets à payer	476 311	383 158
Fournisseurs retenues de garantie et prorata	191 613	375 921
Fournisseurs, factures non parvenues	13 284 988	13 179 266
Total Fournisseurs et comptes rattachés	124 215 902	132 329 962

21. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 54 693 503 DT, contre un solde de 47 302 286 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Clients créditeurs	2 531 142	3 483 975
Personnel	3 345 295	2 795 851
Etat, impôts et taxes	11 866 000	10 562 173
Comptes courants actionnaires	44 635	242 673
Créditeurs divers, CNSS	4 552 609	4 368 519
Créditeurs divers, assurances groupes	979 528	983 162
Autres créditeurs divers	602 443	383 837
Comptes de régularisation (*)	16 066 709	12 493 870
Produits perçus d'avance	805 408	562 444
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	13 899 734	11 425 782
Total autres passifs courants	54 693 503	47 302 286

(*) dont 3 411 068 DT de provisions pour indemnités de départ à la retraite au 31/12/2023.

22. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 75 943 311 DT, contre un solde de 102 133 745 DT au 31 décembre 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts bancaires à moins d'un an	19 256 973	20 454 484
Crédit de gestion	5 178 218	5 124 589
Effets escomptés	6 704 128	8 205 022
Billets de trésorerie	20 000 000	33 500 000
Emprunts, intérêts courus	266 452	320 970
Concours bancaires	24 537 540	34 528 680
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	75 943 311	102 133 745

23. Revenus

Les revenus totalisent un montant de 703 708 914 DT au cours de l'exercice 2023 contre un montant de 647 353 690 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Ventes des marchandises chez la SNMVT	684 081 159	627 099 847
Ventes des marchandises chez MONOGROS	1 975 214	3 228 597
Ventes des marchandises et produits finis chez MMT	8 076 789	7 535 955
Ventes des marchandises chez SGS	8 909 400	8 920 008
Revenus chez TSS	21 706	21 177
Revenus chez SIM	498 953	471 475
Revenus chez SH	145 693	76 631

Total revenus	703 708 914	647 353 690
----------------------	--------------------	--------------------

24. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent un montant de 21 074 763 DT à la clôture de l'exercice 2023 contre un montant de 18 169 614 DT à la clôture de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Vente emballages	567 009	192 629
Produits des activités connexes	20 277 379	17 513 204
Vente déchets valorisables	230 375	463 781
Total autres produits	21 074 763	18 169 614

25. Achats de marchandises et autres achats consommés

Les achats consommés totalisent un montant de 547 606 603 DT au titre de l'exercice 2023, contre 506 657 622 DT au titre de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Achats de marchandises SNMVT	404 057 766	364 754 811
Achats de marchandises MONOGROS	85 005 760	72 071 160
Achats de marchandises MMT	45 812 227	45 617 966
Achats de marchandises SGS	6 005 314	6 873 044
Achats de matières premières MMT	11 599 100	12 881 034
Variation de stocks (approvisionnements et marchandises) MMT	5 361	-102 059
Variation de stocks (approvisionnements et marchandises) MONOGROS	1 244 665	412 344
Variation de stocks (approvisionnements et marchandises) SGS	25 407	12 100
Variation de stocks (approvisionnements et marchandises) SNMVT	-6 148 997	4 137 222
Total achats de marchandises et autres achats consommés	547 606 603	506 657 622

26. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2023 à 72 034 148DT, contre 67 470 309 DT à la clôture de l'exercice précédent, et se présentent ainsi :

Libellé	2023	2022
Personnel – Salaires et compléments de salaires	59 339 056	55 394 793
Congés payés	457 400	388 906
Provisions pour départ à la retraite	215 311	130 555
Charges sociales	10 916 722	10 459 852
Autres charges	1 105 659	1 096 204
Total charges de personnel	72 034 148	67 470 309

27. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions totalisent un montant de 27 485 730 DT au titre de l'exercice 2023, contre 25 175 516 DT au titre de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 414 928	972 308
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	20 370 392	20 285 517
Dotations aux amortissements des écarts d'évaluation/actifs SGS	126 835	217 508
Dotations aux résorptions des autres actifs non courants	2 090 936	2 392 090
Dotations aux provisions clients, chèques et traites impayés	3 053 546	2 567 649
Dotations aux provisions sur les stocks	3 165 510	3 132 683
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	454 070	-
Dotations aux provisions pour risques fournisseurs et d'exploitation	5 658 188	4 418 510
Dotations aux provisions sur les titres de participation	40 000	-
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 132 683)	(3 554 628)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(2 567 649)	(2 515 115)
Reprises /provisions sur les chèques impayés	(4 107)	-
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(3 184 236)	(2 741 006)
Total dotations aux amortissements et provisions	27 485 730	25 175 516

28. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent un montant de 47 373 020 DT à la clôture de l'exercice 2023 contre un montant de 43 402 609 DT à la clôture de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Locations et charges locatives	13 282 149	11 432 280
Entretien et réparation	11 272 511	9 809 034
Primes d'assurance	931 421	938 329
Autres services extérieurs	2 899 071	2 825 199
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	3 169 550	2 536 836
Frais de publicité et de publication	6 258 723	6 405 324
Frais de transport et transport sur achats	3 066 989	2 587 623
Voyages, déplacement et missions	1 841 146	2 223 785
Frais postaux et de télécommunication	905 811	852 564
Frais bancaires	1 039 762	1 018 180
Autres charges ordinaires	86 353	(73 515)
Impôts et taxes	2 619 534	2 846 970
Total autres charges d'exploitation	47 373 020	43 402 609

29. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent un montant de 11 702 029 DT au titre de l'exercice 2023 contre un montant de 11 426 397 DT au titre de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Intérêts des emprunts bancaires	7 334 017	6 836 861
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 418 972	1 667 366
Intérêts sur billets de trésorerie	2 349 002	2 208 104
Pertes de change	92 495	96 296
Charges nettes / cession actions	5 139	6 765
Autres charges financières	502 404	611 005
Total charges financières nettes	11 702 029	11 426 397

30. Produits financiers

Les produits financiers totalisent un montant de 3 497 835 DT au titre de l'exercice 2023 contre un montant de 2 627 616 DT au titre de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Produits des comptes courants bancaires	726 230	216 509
Revenus des placements et billets de trésorerie	2 680 193	2 391 411
Dividendes et jetons de présence	25 482	9 164
Plus-values /cessions valeurs mobilières	27 915	6 451
Gains de change	38 015	4 081
Total	3 497 835	2 627 616

31. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent un montant de 4 944 830 DT au titre de l'exercice 2023 contre un montant de 754 300 DT au titre de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Produits nets sur cessions des immobilisations	4 798 423	81 255
Autres gains ordinaires	146 407	673 045
Total	4 944 830	754 300

32. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent un montant de 3 549 810 DT au titre de l'exercice 2023 contre un montant de 1 458 376 DT au titre de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2022
Pertes non récurrentes	2 613 198	-
Autres pertes	936 612	1 458 376
Total	3 549 810	1 458 376

33. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse dans les stocks de la SNMVT-Monoprix, a été déterminé sur la base du taux de 15% en 2022 et 2023. Aucun autre impôt différé n'a été retenu.

34. Evénements postérieures à la date de clôture des états financiers consolidés

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023.

35. Engagements hors bilan du groupe

Les engagements hors bilan du groupe au 31 Décembre 2023 correspondent principalement à ceux de la SNMVT-Monoprix et se détaillent ainsi :

- Engagement donné en faveur d'Attijari Banque au titre de nantissement de fonds de commerce en couverture des crédits d'investissement obtenus par la société SNMVT-Monoprix à concurrence de 46 700 000 DT.
- Engagements donnés en faveur de la société MONOGROS à titre de cautions solidaires en couverture de différents crédits obtenus par cette dernière pour des montants contractuels totalisant 12 400 000 DT.

Schémas des soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS	31/12/2022	31/12/2023	CHARGES	31/12/2022	31/12/2023	SOLDES	31/12/2022	31/12/2023
Revenus et autres produits d'exploitation	665 523 304	724 783 677	Coût des ventes	524 630 583	565 732 870	Marge Commerciale	140 892 721	159 050 807
Marge commerciale	140 892 721	159 050 807	Autres charges externes	40 555 639	44 753 485			
TOTAL	140 892 721	159 050 807	TOTAL	40 555 639	44 753 485	Valeur ajoutée brute	100 337 082	114 297 321
Valeur ajoutée brute	100 337 082	114 297 322	Impôts et taxes	2 846 970	2 619 534			
			Charges de personnel	67 470 308	72 034 148			
TOTAL	100 337 082	114 297 321	TOTAL	70 317 278	74 653 682	Excédent Brut d'Exploitation	30 019 804	39 643 639
Excédent Brut d'Exploitation	30 019 804	39 643 639	Autres charges et pertes	1 458 377	3 549 810			
Autres produits et gains	754 300	4 944 830	Charges financières	11 426 397	11 702 029			
Produits financiers	2 627 616	3 497 835	Dotations aux amortissements et aux provisions	25 175 516	27 485 730			
			Impôt sur le résultat ordinaire	2 504 690	2 894 929			
TOTAL	33 401 720	48 086 304	TOTAL	40 564 980	45 632 498	Résultat des activités ordinaires	-7 163 260	2 453 806
Résultat positif des activités ordinaires		2 453 806	Résultat négatif des activités ordinaires	7 163 260				
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires	193 528	413 627			
TOTAL	-	2 453 806	TOTAL	7 356 788	413 627	Résultat net	-7 356 788	2 040 179

**. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires,
de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 373 353 411 DT et un résultat consolidé bénéficiaire de 1 013 684 DT, et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, ainsi que l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants au niveau de la note aux états financiers n°18 « Capitaux propres » :

- Le point 18.1 qui précise que les données à fin décembre 2022 ont été retraitées en proforma pour le besoin de la comparabilité et ce, en vue de tenir compte de ce qui suit :
 - a- Reclassement du poste « Titres de participation » du coût d'acquisition des actions détenues par la filiale « MONOGROS » dans le capital de la société mère « SNMVT - Monoprix » et s'élevant à 6 920 026 DT, en déduction des capitaux propres.
 - b- Reclassement du poste « Réserves consolidées » de la part des intérêts minoritaires dans lesdites réserves pour un montant de 12 463 686 DT.
- Le point 18.3 qui précise que l'effet sur les exercices antérieurs de l'estimation des engagements de la société et de ses filiales envers le personnel au titre de l'indemnité de départ à la retraite (IDR) selon la méthode actuarielle appliquée à partir de l'exercice 2023 et s'élevant à 3 195 757 dinars, a été enregistré dans le compte « Effets des modifications comptables » en correction des capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2023.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2023 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Nous déterminons, parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT-Monoprix et de ses filiales.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Conformité aux dispositions du code des sociétés commerciales

Contrairement aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, la société MONOGROS-SA détient 1,49% du capital de la société SNMVT-Monoprix SA alors que cette dernière détient 99,94% du capital de la société MONOGROS-SA.

Tunis, le 16 Mai 2024

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Walid BEN SALAH**

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Mohamed Imed LOUKIL**